

Commune d'Arthonnay

Compte rendu du conseil municipal en date du 26 novembre 2020

L'an deux vingt, le vingt six novembre à 20 heures 30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mme ROUSSEAU Josiane – maire
Présents : Mme BONNEAU Noémie, TAVIOT Léa, Mrs LEONARD Jean Claude, GEROT Paul, BERTOUX Didier, LEJAY Jacky, VERITA Jean Luc, BOSVIEUX Jean
Absent excusé : Mr TAVIOT Gabriel
Secrétaire de séance : Mme BONNEAU Noémie

VU l'état de crise sanitaire actuelle et suite à la demande d'une administrée afin d'obtenir les codes d'accès pour suivre cette réunion à distance, vu l'impossibilité de transmettre cette réunion en visio.

Mme le Maire demande au conseil municipal que celle-ci se déroule à huit clos

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, cette séance est déclarée à huit clos

Après avoir entendu le compte rendu du 29 septembre 2020, le conseil l'adopte à l'unanimité

Délibération pour signature d'une convention avec l'agence technique départementale :

Suite à leur visite sur le terrain en octobre dernier afin de programmer différents travaux de voirie, l'Agence Technique Départementale nous propose une assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'établissement du programme. Cette mission d'assistance représente un montant de 1 365 € ttc

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte leur proposition et la convention correspondante.

Délibération pour le choix de l'entreprise d'égoutage pour l'étang :

Après avoir consulté trois entreprises, deux seulement ont répondu favorablement à notre demande. Après en avoir délibéré, à la majorité (une abstention et un contre) sur l'urgence des travaux à réaliser, le devis de l'entreprise ARBEO est retenu pour la somme de 7 560 € ttc

Information sur l'aménagement de l'étang :

Suite à une visite de SEQUANA sur le terrain, un diagnostic d'aménagement est en cours afin de connaître les éventuelles subventions. Le Conseil Municipal est d'accord pour commencer cette étude et avancer dans le projet.

Chemin de Buché :

L'exploitant, côté droit en montant – Mr BRIGANDAT - dit que le chemin n'est plus à sa place. Après l'avoir rencontré en mairie avec Mr GEROT et les deux adjoints, une proposition lui est faite : faire intervenir un géomètre et partager la facture en trois.

Nous attendons le devis du géomètre ; une décision sera prise ensuite.

Un devis sera aussi demandé au géomètre concernant le ru au bout de la propriété LAROCHE sur la Route de Panfol.

Eclairage Public :

Lors de la dernière intervention de l'entreprise TPIL, celle-ci nous informe du problème de réapprovisionnement des ampoules dans le futur.

Le programme de rénovation de l'éclairage public en LED sera donc inscrit en priorité au SDEY.

Divers :

- Eglise :

La majorité du conseil municipal s'est rendu sur le site de l'Eglise en présence de la DRAC et de l'architecte en chef des bâtiments de France afin de voir et réfléchir sur les futurs travaux. La DRAC préconise un diagnostic complet des travaux, vu l'état d'urgence et la situation critique de certaines parties de cette bâtisse.

- Mât :

Il sera opérationnel prochainement.

- Décorations de Noël :

Cette année, le Conseil Municipal en réunion de septembre a décidé de réaliser des petits ilots de sapins à divers endroits du village plutôt que déposer un sapin devant chaque habitation.

Pose des petits sapins dès mardi 1^{er} décembre, pose du grand sapin jeudi, et décorations des petits sapins samedi 4 décembre à 14 heures

Séance levée à 21 heures 55